

Avis voté en plénière du 28 janvier 2014

Favoriser l'accès pour tous à une alimentation de qualité, saine et équilibrée

Déclaration du groupe de l'agriculture

Le groupe félicite et remercie le rapporteur pour cet avis qui, au final, n'était pas aussi simple qu'il paraissait. En effet, nous aurions pu être entraînés vers des thématiques assez éloignées du sujet. Le rapporteur a su tenir sa ligne et son objectif : inviter nos concitoyens à « bien manger ».

La nourriture, dans notre pays, est de grande qualité et très variée. Aujourd'hui, l'offre est suffisante et sûre pour que nos concitoyens soient en mesure d'avoir une alimentation saine et équilibrée. L'avis insiste avec justesse sur les efforts des producteurs et des transformateurs, industriels comme artisanaux, pour toujours améliorer les produits ; ces efforts ne sont d'ailleurs pas toujours suffisamment rémunérés.

L'avis souligne l'intérêt du développement des circuits courts et de proximité dans la reconstruction du lien de confiance avec les consommateurs, sans tomber dans le piège d'une opposition avec les filières longues qui n'a pas lieu d'être. Ce qui doit tous nous animer, c'est la réponse aux attentes diverses et plurielles des consommateurs, en tenant compte de leurs contraintes budgétaires. Par exemple, après une période de développement, certaines productions, biologiques, label ou AOC, marquent aujourd'hui le pas, notamment pour des raisons de débouchés et de pouvoir d'achat.

Ont également été prises en compte les difficultés que peuvent rencontrer les petites structures de transformation à appliquer strictement l'ensemble des règles administratives, sanitaires et d'étiquetage ; l'avis souligne opportunément la nécessité que ces règles soient adaptées de façon cohérente.

Trop souvent, les filières alimentaires sont confrontées à un climat de confusion et de défiance, amplifié par les médias. L'avis a le mérite de ne pas tout mélanger et de dire les choses clairement : les politiques publiques françaises se distinguent par la qualité de leurs contrôles, doublés des contrôles internes des professionnels. Ce qui explique la détection rapide d'actes frauduleux ou malveillants, qui doivent être sanctionnés sévèrement.

C'est comme cela que pourra se reconstruire, sur le long terme, la confiance des consommateurs dans leur alimentation.

Le groupe regrette avec le rapporteur que de trop nombreux Français se nourrissent de manière déséquilibrée, s'exposant ainsi à des problèmes de santé importants. Il est essentiel de renforcer les politiques publiques et les actions professionnelles nombreuses pour mieux informer les

consommateurs et, ce, dès leur plus jeune âge, sur l'équilibre nutritionnel, mais aussi le plaisir et la convivialité des repas à la française.

Lutter contre le gaspillage, contribuer à l'alimentation des plus démunis en facilitant les relations entre les donateurs et les associations caritatives est également essentiel, comme l'avait souhaité Jean-Michel Lemétayer en créant l'association SOLAAL.

Le groupe de l'agriculture approuve la majorité des préconisations en ce sens, mais conserve des réserves sur le dispositif des « feux tricolores ». Ce système risque de stigmatiser certains aliments et de ne pas atteindre l'objectif poursuivi de l'équilibre alimentaire. Toutefois, l'évaluation proposée rassure.

Le projet d'affichage environnemental suscite les mêmes inquiétudes : trop complexe et mal adapté aux spécificités des produits agricoles et alimentaires, il se révèle contre-productif et pénalise les productions françaises et, tout particulièrement, les plus extensives et sous signes de qualité, ce qui serait quand même paradoxal !

Pour conclure, cet avis constitue un très bon outil pour diffuser les bonnes pratiques alimentaires et contribuer à mieux informer nos concitoyens pour un retour à la confiance durable.

Le groupe de l'agriculture s'est prononcé en faveur de l'avis.